

Compte Rendu du Conseil Municipal du 27 décembre 2014

L'an deux mil quatorze, le samedi vingt-sept décembre à neuf heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Axel PONROY, Maire.

Date de Convocation : le 20 décembre 2014

Présents : MM. Axel PONROY, Sophie BERTRAND, Daniel PÉRAS, Pascal RAPIN, Sylvie THEVENETTE, Patrick BELLOT, Félix VAN DE WALLE, Laurent DELATTRE, Edwige RADOUX, Luc DELANNOY, Jean-Luc CHANTEREAU.

Excusée : Mary STIANTI-DURET (pouvoir à S. Thevenette),

Absents : Marc GOLFIER, Charles COSSON, Cyril LABROUSSE.

Secrétaire de séance : Sophie BERTRAND.

Le compte rendu du conseil municipal du 22 novembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

Création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe.

Le Maire expose au conseil municipal :

Suite au départ en retraite le 31 décembre 2014 de la secrétaire de Mairie il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe pour accroissement temporaire d'activité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe pour trois mois à compter du 1^{er} janvier 2015, à temps complet soit 35 heures par semaine.

Groupement de commande pour la réalisation d'une étude de révision des zonages d'assainissement à la CdC.

Le Maire donne lecture du courrier de la Communauté de Communes Vals de Cher et d'Arnon évoquant la constitution d'un groupement de commande pour la réalisation d'une étude de révision des zonages d'assainissement dans notre commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la constitution et l'adhésion à ce groupement de commande par 12 voix pour.

Paiements des investissements avant le vote du budget.

Préalablement au vote du budget primitif 2015, la commune de Quincy ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2014. Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2015, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le conseil Municipal peut, en vertu de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2014.

Crédits inscrits en dépenses d'investissements 2014

Chapitres 20, 21 et 23 : 174 106 €.

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article de la façon suivante :

Chapitre 20 : 1 250 €

Chapitre 21 : 32 250 €

Chapitre 23 : 10 026 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à mandater les dépenses d'investissement 2015 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du budget 2015.

Demande de subvention DETR pour l'aménagement de sécurité RD 20-27.

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION PRISE LE 11 OCTOBRE 2014

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est possible de demander une subvention à la préfecture pour le projet d'aménagement de sécurité RD 20 - 27 dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Le montant des travaux estimé par M. BLANCHAIS Philippe, géomètre à Mehun-sur-Yèvre, maître d'œuvre, est de **48 293** € HT, (soit 43 903 € + 10% afin de pallier aux travaux imprévus).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès de la Préfecture du Cher dans le cadre de la D.E.T.R.

Questions diverses :

Présentation du devis de l'entreprise MILLET pour le projet aménagement du parking du cimetière et des abords du labyrinthe. Le Conseil Municipal décide de revoir les devis pour diminuer les dépenses.

Horaires d'Ouverture de la mairie pour 2015

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	14 H – 18 H
Mercredi, Samedi	10 H - 12 H

Une permanence des Élus sera mise en place les samedis matins en alternance avec les secrétaires.

La Séance est levée à 11 h 00
Ont signé les membres présents.